

CATALOGUE FORMATIONS

2023



AMA'TINÉES

QUESTIONS
PATRONALES



VIOLENCES
CONJUGALES ET
INTRAFAMILIALES

SECTEUR SANS-ABRI
ET PERSONNES MAL
LOGÉES



SANTÉ
MENTALE



PRÉVENTION
ET SÉCURITÉ



ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL



RECUEIL DE
DONNÉES
STATISTIQUES

La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA)

fédère plus de 95 services à Bruxelles et en Wallonie assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés psychosociales.

Plusieurs niveaux d'actions coexistent au sein de notre secteur :

- Les services d'aide aux sans-abris, qui travaillent essentiellement avec les personnes vivant en rue (services d'accueil de jour, travailleur·euse·s de rue...);
- Les abris et asiles de nuit qui accueillent de façon inconditionnelle les personnes uniquement pour une ou plusieurs nuits ;
- Les maisons d'accueil (et de vie communautaire), qui proposent quant à elles un hébergement et un accompagnement pour une durée relativement longue ;
- Enfin, les services d'habitat accompagné, qui visent l'accompagnement des personnes dans leur domicile, à leur demande.

Outre la distinction fondée sur le type de service et la durée de l'hébergement, chaque structure se distingue également par le public accueilli : des hommes, des femmes, accompagnées ou non d'enfants, des familles ou des femmes victimes de violences familiales.

En tant que fédération, nous avons pour missions de soutenir, rassembler et former nos membres, de leur permettre de se rencontrer, de mettre en commun leurs expériences mais aussi de coordonner des pratiques afin d'améliorer la qualité du travail et des services proposés aux personnes accompagnées. La formation et l'information sont une partie fondamentale des services que nous réalisons.

POURQUOI CHOISIR LES FORMATIONS DE L'AMA ?

Les échanges réguliers avec les membres de l'AMA mettent continuellement en lumière les difficultés rencontrées par les professionnel·le·s de terrain dans la réalisation de leurs missions. Les changements rapides et continuels aussi bien des publics accueillis que des problématiques rencontrées (souvent lourdes, cumulées et intriquées) sont régulièrement mis en évidence. Face à la complexité des situations vécues par les personnes en difficultés, les travailleur·euse·s ont dû adapter leurs pratiques professionnelles, innover, créer des projets. Cependant, nombre d'entre eux sont en demande de soutien, de réflexion et de formation par rapport à ces évolutions.

L'AMA propose à ses affiliés et aux services du secteur "sans-abri" différents types de formations. L'offre que nous proposons s'inscrit dans une offre beaucoup plus élargie de formations qui sont proposées par différents acteurs : Form'action (formapef), FEDEPRO, les organismes de formations... La plus-value de nos formations est qu'elles répondent à une **nécessité de «se retrouver» entre professionnel·le·s du secteur**, afin de pouvoir échanger sur des pratiques spécifiques de l'aide et de l'accompagnement de personnes sans abri et mal logées.

NOS METHODES

L'évaluation continue des besoins en formation nous permet de révéler les besoins spécifiques des travailleur·euse·s et des services tant en Wallonie qu'à Bruxelles, afin d'organiser des formations au plus proche des réalités de terrain.

Pour cela, nous proposons plusieurs types de formations : des formations de type « classique », des interventions, des sensibilisations, des AMA'tinées et des actualisations des connaissances.

Quelles sont les différences entre interventions, formations, sensibilisations, actualisations et AMA'tinées ?

Par **FORMATIONS**, nous entendons « *Action de donner à un groupe les connaissances et les savoirs nécessaires à l'exercice d'une activité* ». La formation s'inscrit dans une *démarche verticale* de partage de savoirs : elle est donnée par un·e (ou plusieurs) formateur·rice(s) qui transmet aux participant·e·s des informations, outils, savoirs et connaissances afin de développer leurs habilités, leurs compétences et leurs postures professionnelles.

Par **INTERVISIONS**, nous entendons une « *Démarche permettant, au sein d'un groupe, la mise au travail de situations qui posent question aux professionnel·le·s, et cela pour permettre d'interroger, approfondir et améliorer leur pratique professionnelle et de construire collectivement des repères pour l'action* ». L'intervision s'inscrit dans une *démarche horizontale* de co-construction entre les participants et le-la superviseur·se. C'est un *processus* de partage et d'amélioration des pratiques. Le cycle permet de donner un cadre de travail dans un climat de confiance et dure généralement six demi-journées.

L'**objectif** des formations et des interventions est d'améliorer les pratiques et l'accompagnement des personnes rencontrées par les services. C'est uniquement la méthode qui diffère. En effet, nous désirons proposer différentes méthodologies au niveau des apprentissages, afin de répondre au besoin de chacun, la formation servant ainsi de base théorique et conceptuelle aux échanges ayant lieu dans les interventions, et inversement. Cependant, il relève du choix de chacun·e de participer soit aux formations, soit aux interventions, soit aux deux en fonction de ses besoins.

Les **SENSIBILISATIONS** sont des séances d'informations afin de transmettre des connaissances de base sur des thématiques spécifiques liées au secteur sans-abri et de déconstruire certaines croyances ou préjugés. Elles sont principalement destinées au personnel n'ayant pas de formation psycho-sociale.

Les **ACTUALISATIONS** sont des séances d'informations, de mises à niveau et de mises en pratique. Elles sont proposées par l'AMA à ses services affiliés sur des thématiques propres au secteur.

Enfin, les **AMA'TINÉES** sont des matinées de réflexions entre professionnel·le·s sur des thématiques en lien avec les enjeux et l'actualité de secteur sans-abri. Le but est de permettre aux travailleur·euse·s du secteur d'échanger sur leurs pratiques.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023.

Vous trouverez les conditions de participation à la page 36 du catalogue. Pour plus d'infos, contactez formations@ama.be ou le 0470/72.70.75

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR	PARTICIPANTS	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Nos AMA'tinées	 AMA'TINÉES	« Un corps sain dans un esprit sain » (p.8)	AMA	Secteur sans-abri	Namur	½ journée 17/02 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non membres)
	 AMA'TINÉES	« Sois autonome et tais-toi » (p.8)	AMA	Secteur sans-abri	Bruxelles	½ journée 13/04 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non membres)
	 AMA'TINÉES	« Bracelet électronique et hébergement, trop galère ? » (p.9)	AMA, Les Petits Riens, FIDEX et CAAP	Secteur sans-abri et aide aux justiciables	Bruxelles	½ journée 05/06 de 09h30 à 12h30	10€ pour tous
	 AMA'TINÉES	« Soutien à la parentalité : on ne nait pas parent, on le devient » (p.9)	AMA	Secteur sans-abri	Mons	½ journée 16/10 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non membres)
	 AMA'TINÉES	« Exprime tes émotions, enfin ! » (p.9)	AMA	Secteur sans-abri	Bruxelles	½ journée 12/12 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non membres)

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR	PARTICIPANTS	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Accompagnement social	 INTERVISION	Soutien à la parentalité et accompagnement des familles (p.14)	Synergie ASBL	Secteur sans-abri	Namur	6 ½ journées de 9h30 à 12h30 : 19/10, 16/11 et 21/12 2023 et 25/01, 22/02 et 21/03 2024	220€ (membres) 295€ (non membres)
	 FORMATION	Accompagner des personnes sans-abri en collectivité : Soutenir la capacité des personnes à prendre soin d'elles (p.16)	Repères asbl	Secteur sans-abri	Bruxelles	4 journées + 6 ½ journées : 12/01, 19/01, 02/02, 09/02 de 09h30 à 16h & 23/03, 20/04, 01/06, 29/06, 21/09 et 19/10 de 09h30 à 12h30	180€ (membres) 200€ (non membres)
	 FORMATION	Droits de l'enfant : principes de base et participation des enfants aux services (p.18)	CERE asbl	Secteur sans-abri	Namur	1 jour de 9h30 à 16h30 : 15/09	60 € (membres) 90 € (non membres)
Santé mentale	 INTERVISION	Accueillir des personnes en souffrance psychique en tant qu'intervenant-e social-e (p.21)	Cémea	Secteur sans-abri	Bruxelles	6 ½ journées : 18/01, 01/02, 15/02, 08/03, 29/03 et 26/04 de 9h30 à 12h30	220€ (membres) 295€ (non membres)
	 FORMATION	Accompagner des personnes en souffrance psychique et en précarité (p.23)	SMES	Secteur sans-abri	Namur	3 journées : 16/03 , 17/03 et 24/03	180€ (membres) 250€ (non membres)
	 INTERVISION	Accompagner des personnes en souffrance psychique et en précarité (p.25)	SMES	Secteur sans-abri	Namur	6 ½ journées de 13h30 à 16h 24/04, 05/06, 03/07, 18/09, 16/10 et 13/11	220€ (membres) 295€ (non membres)

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR	PARTICIPANTS	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Recueil de données statistiques	 ACTUALISATION	AMA'stat (p.28)	AMA	Membres AMA COCOF	Bruxelles	½ journée 16/02 de 14h à 17h	Gratuit
	 ACTUALISATION	Recueil de données post-hébergement (p.29)	AMA	Membres AMA (COCOM et RW)	RW	½ journée : 15/03 De 09h30 à 12h30	Gratuit
Questions patronales	 INTERVISION	Accompagner et encadrer une équipe (p.31)	Anne Debaty	Directions et coordinations secteur sans-abri	Namur	6 ½ journées : 13/01, 10/02, 10/03, 21/04, 24/05, 16/06 de 09h30 à 12h30	220€ (membres) 295€ (non membres)
	 ACTUALISATION	Elaborer un plan de formation pour ses équipes (p.33)	AMA	Membres AMA	Bruxelles	½ journée 03/10 De 09h30 à 12h30	Gratuit
	 ACTUALISATION	Actualisation de la réglementation Sectorielle COCOF (p.32)	AMA	Membres AMA (COCOF)	Bruxelles	½ journée 19/09 De 09h30 à 12h30	Gratuit
	 ACTUALISATION	Actualisation de la réglementation Sectorielle COCOM (p.32)	AMA	Membres AMA (COCOM)	Bruxelles	½ journée 21/11 De 09h30 à 12h30	Gratuit
	 ACTUALISATION	Actualisation de la réglementation Sectorielle RW (p.32)	AMA	Membres AMA (RW)	Namur	½ journée : Le 09/11 De 09h30 à 12h30	Gratuit

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR	PARTICIPANTS	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Prévention et gestion des risques	 FORMATION	Prévention et gestion des incendies (p.35)	Ecole du feu de Bruxelles	Secteur sans-abri	Bruxelles	1 jour : 08/06 de 09h00 à 16h00	185 € (membres) 220 € (non membres)
	 FORMATION	"Quand la souffrance de l'autre devient contagieuse" - Formation à la prévention du stress vicariant (p.37)	Collectif OXO	Secteur sans-abri	Bruxelles	1 jour : 06/10 de 9h30 à 16h30	60 € (membres) 90 € (non membres)
Secteur sans-abri et personnes mal logées	 FORMATION	Pouvoir situer mon travail dans un secteur (p.40)	AMA	Nouveaux travailleurs secteur sans-abri	Namur	1 jour : 21/06 de 09h30 à 16h30	35€ (membres) 50€ (non membres)
	 FORMATION	Pouvoir situer mon travail dans un secteur (p.40)	AMA	Nouveaux travailleurs secteur sans-abri	Bruxelles	1 jour : 07/12 de 09h30 à 16h30	35€ (membres) 50€ (non membres)
Violences conjugales et intrafamiliales	 INTERVISION	Comment accompagner autour des violences conjugales et intrafamiliales (p.42)	Pôles de ressources wallons	Secteur sans-abri	La Louvière	6 ½ journées : 25/04, 06/06, 27/06, 03/10, 07/11, 05/12 de 9h30 à 12h30	220€ (membres) 295€ (non membres)
	Différents modules de formations (introduction, approfondissement, sensibilisation) seront proposés à Bruxelles pour l'ensemble du secteur		Les Pôles de Ressources représentés par le CPVCF	Secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri	Bruxelles	Plusieurs dates tout au long de l'année	Gratuit
Formations des partenaires : prévention des assuétudes	 FORMATION	Module de sensibilisation 2023-2024 : l'accueil et le suivi des usagers de drogues et d'alcool (p.45)	Résad (ancien RAT)	Secteur sans-abri	Bruxelles	Dates à venir	300 € avec réduction de 10% pour les membres de l'AMA



AMA'TINÉES

Qu'est-ce qu'une AMA'tinée ?

Les AMA'tinée sont des matinées de réflexions entre professionnel·les sur des thématiques en lien avec les enjeux et l'actualité de secteur sans-abri. Le but est de permettre aux travailleur·ses du secteur d'échanger sur leurs pratiques.

Qui intervient ?

Des intervenant·e·s issus du secteur sans-abri et/ou de secteurs connexes seront invité·e·s à enrichir les échanges lors de chaque matinée.

Comment s'inscrire ?

Sur le site www.ama.be/formation-2023.

Le prix est de **10€** pour les membres de l'AMA et **15€** pour les non-membres.

Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Un corps sain dans un esprit sain ?

Le vendredi 17 février 2023 de 09h30 à 12h30 à Namur dans la salle Clin d'œil aux Trois Portes (154 rue de Bomel, 5000 Namur)

Un souhait qui semble bien décalé des réalités du secteur, tant les personnes accueillies par les services peuvent cumuler les problématiques de santé. C'est une question sans fin qui se pose au quotidien pour les travailleur·euse·s du secteur, **comment inciter les personnes à (re)prendre soin d'elles** et de leur santé mentale et physique ? Comment faire quand la personne n'exprime pas la demande ? Alors que d'un côté les services de santé mentale sont saturés et la difficulté d'accompagner les personnes sur ce volet semble de plus en plus pressante, cette AMA'tinée a pour objectif de mettre en lumière des pratiques de services et partenaires qui mettent en place des projets pour soutenir la santé des publics.

Sois autonome et tais-toi.

Le jeudi 13 avril de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans la salle A tout de la Maison de Quartier Malibrans (10 rue de la Digue 1050 Ixelles)

L'autonomie, est-ce l'étape ultime de l'accompagnement social ou un mirage sans cesse renouvelé ? Alors que les services d'aide aux sans-abri visent à favoriser l'autonomie des personnes accompagnées, les cadres institutionnels sont parfois très contraignants et paraissent aller dans un sens contraire. En parallèle, une question revient beaucoup, que faire avec les personnes qui ne seront jamais autonomes ? Que cela signifie-t-il ? Comment proposer des degrés d'accompagnement adaptés à chacun·e ? Quand peut-on considérer qu'une personne est autonome ? Que signifie le pouvoir d'agir ? Cette AMA'tinée permettra d'échanger sur cette question centrale du travail social.

Bracelet électronique et hébergement, trop galère ?

Le lundi 05 juin de 09h30 à 12h30 suivi d'un lunch à Bruxelles au siège des Petits Riens (Rue du Prévot 32, 1050 Ixelles)

Suite à plusieurs hébergements de personnes avec bracelets électroniques, les maisons d'accueil des Petits Riens ont amené un lot de questionnements autour de ce sujet. En partenariat avec la FIDEX, la CAAP et les Petits Riens, nous souhaitons proposer une matinée de réflexion et d'échanges pour appréhender les réalités de la surveillance électronique et les liens possibles entre le secteur de l'hébergement des personnes sans-abri et de l'aide aux justiciables. En sachant que l'aménagement de peine avec la surveillance électronique est favorisé, le secteur sans-abri risque de recevoir de plus en plus de demandes de personnes dans cette situation. Cette AMA'tinée sera l'occasion d'en discuter !

En collaboration avec



Soutien à la parentalité : on ne naît pas parent, on le devient

Lundi 16 octobre 2023 de 09h30 à 12h30 à Mons (auberge de jeunesse, Rampe du Château 2)

Si le secteur de l'aide aux sans-abri est aussi appelé celui de l'aide aux adultes en difficultés sociales, les enfants représentent une large partie du public accueilli. A travers le soutien à la parentalité, les services visent à accompagner les adultes accueillis dans leur dimension de parent, que ce soit avec les enfants mais aussi sans (une partie des publics sont parfois parents mais pas hébergé·e·s avec leurs enfants, enfants majeurs, placés, famille séparée etc...).

Comment accompagner la (re)construction du lien parent-enfant et son maintien ? Comment préserver une place d'enfant pour ceux accueillis et accompagnés dans le secteur ? Quelle place pour les professionnels par rapport à la sphère familiale des personnes ? Cette AMA'tinée tentera d'apporter différents éclairages à cette notion.

Exprime tes émotions enfin !

Le mardi 12 décembre 2023 de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans la salle A tout de la Maison de Quartier Malibran (10 rue de la Digue 1050 Ixelles)

Travailler autour des émotions et de leur charge est un élément essentiel pour les professionnel·le·s, souvent confronté·e·s à des vécus très lourds. Cependant, exprimer ses émotions ne peut être une injonction, alors les services ne cessent d'inventer et de se former à de nombreux outils et méthodes pour développer l'expression des personnes avec lesquelles ils travaillent. Quelle place intégrer pour la parole et les ressentis de chacun·e dans des services collectifs ? Comment utiliser les émotions comme matière de travail social ?

Accompagnement social

Les difficultés liées au sans-abrisme nécessitent une réflexion constante sur les pratiques et la posture professionnelle de la part des travailleur·se·s sociaux·ales. Au sein des services d'aide aux sans-abri, qui proposent un accompagnement social dit « généraliste », les travailleur·ses peuvent ne pas se sentir assez outillé·e·s, voir impuissant·e·s face à la complexité des situations rencontrées.

Au cours de ces formations, l'AMA organise des moments d'échanges entre les travailleur·euse·s sur leurs pratiques et met en lumière leur travail de terrain, afin d'améliorer l'accompagnement des personnes sans abri et de développer « la capacité d'agir » de toutes et de tous.



L'accompagnement de personnes en décrochage social, en errance, en situation de crise, invite à travailler au carrefour de multiples réalités, imbriquées de manière complexe. L'accompagnement quotidien de personnes en grande précarité dans des lieux de vie confronte souvent les travailleur·euse·s aux difficultés du vivre ensemble mais, également, aux questions de la négligence de soi et des autres. Dans ces contextes de réalités de vies complexes, certain·e·s s'interrogent quant à la pertinence de s'appuyer sur des pratiques communautaires et/ou collective au sein de lieux de vie. L'approche globale proposée envisage d'**interroger de manière multifactorielle l'ensemble des ressources qui contribuent à la qualité de vie des personnes et des communautés.**

Objectifs de cette formation & intervision

4 journées de formation, afin de :

- Mieux cerner l'approche globale des différents facteurs qui influencent la capacité de la personne à « prendre soin de soi » ;
- Repérer des éléments susceptibles d'influencer favorablement la mobilisation des ressources des personnes
- Acquérir des repères méthodologiques pour élaborer, accompagner et évaluer des projets individuels, collectifs ou communautaires, et les intégrer dans ses pratiques

6 ateliers mensuels afin de permettre aux participants :

- Mettre en pratique les acquis de la formation, notamment les concepts de la promotion de la santé et des pratiques communautaires, de mobilisation et de participation des publics ;
- Réfléchir à partir des questionnements émanant de leurs pratiques professionnelles ;
- Echanger à propos de l'évolution de leurs pratiques au sein de leurs institutions respectives ;
- Réfléchir à la manière de transmettre et partager les logiques appréhendées en formation avec mes collègues et dans mon institution
- Acquérir par la pratique en groupe, une expérience d'échange et de recherche commune de pistes d'actions
- Consolider les liens avec d'autres acteur·trice·s de terrain

Quand ?

4 journées + 6 ½ journées :
12/01, 19/01, 02/02, 09/02 de
09h30 à 16h

& 23/03, 20/04, 01/06, 29/06,
21/09 et 19/10 de 09h30 à
12h30

Pour les bienfaits de la dynamique de groupe et l'évolution de chaque participant, la participation à l'ensemble de la formation est demandée.

Où ?

Dans les locaux de l'asbl Repères à Bruxelles (située au 99 boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles)

Participant·e·s

Travailleur·euse·s du secteur sans-abri

Intervenant·e·s

Deux formateur·rice·s de l'asbl Repères

Méthodes

Les formateur·trice·s proposent aux participant·e·s un travail réflexif à propos de leurs pratiques professionnelles, les invitant à se mettre au travail et à s'impliquer activement dans la dynamique de la formation.

La formation est un processus expérientiel qui se base sur la dynamique du groupe et s'élabore au travers de travaux en sous-groupes, de jeux de rôle et de mises en situation fictives, ou de situations professionnelles amenées par les participant·e·s. A partir des réflexions et des discussions, les points d'appui théoriques sont élaborés en commun.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **180€** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **200€** pour les **non-membres**. *Le tarif du module entier est réduit par rapport aux autres formations de l'AMA car l'asbl Repères est subsidiée par la COCOF pour donner des formations aux professionnel·le·s des secteurs social-santé.*

Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution



L'accompagnement des familles et des enfants requiert de pouvoir intervenir dans la sphère familiale en tant que professionnel·le. Ce cycle d'intervisions a pour objectif d'échanger des pratiques et des cadres d'analyses sur des situations afin de questionner le rôle du professionnel·le et de l'institution dans les relations parents-enfants, mais aussi le soutien à apporter aux parents « démissionnaires », la place des enfants dans les services etc...

Jusqu'où accompagner une maman qui semble tout attendre de nous ? Que faire quand on estime être face à une situation de maltraitance sans perdre le lien avec le parent ? Comment travailler avec un·e parent qui est dépendant·e à l'alcool ou à un autre produit ? etc. Ce sont quelques exemples du type de questions qui pourraient être ouvertes lors des rencontres.

Objectifs

Cette intervision constitue un espace où les intervenant·es des fonctions socio-éducatives des services d'aide aux sans-abri pourront :

- **Adresser leurs interrogations** à propos du soutien à la parentalité, au départ de leur pratique de terrain.
- Être tour à tour la personne qui sollicite le groupe avec une question/situation ou celle qui, de par son extériorité à la situation, **partagera ses réflexions, son expérience, ses tentatives, afin de dégager des avancées** pour cette situation.
- **Constituer des balises** pour une posture de travail social et éducatif et pour la pratique d'accompagnement.

Méthode

Les intervisions sont centrées sur un travail de situations ou de thématiques à partir de la parole, mais cela n'exclut pas le recours à des supports et médias différents (images, dessins, lecture de textes, etc.). Les thématiques et situations seront apportées par les participants. L'animation de la superviseuse garantit le cadre (secret professionnel et confidentialité) et la tenue des échanges.

Superviseur·euse

Une intervenante au sein de **Synergie asbl**, psychothérapeute

Quand ?

6 ½ journées 9h30-12h30 :
jeudis 19/10, 16/11 et 21/12
2023 et 25/01, 22/02 et 21/03
2024

Pour les bienfaits de la dynamique de groupe, la participation à l'ensemble du cycle est demandée

Où ?

A **Namur**, Salle Saint Vincent de Paul (avenue du transvaal 96) le 19/10 et salle Sophia pour les autres (rue de Bomel 154)

Participant·es

Travailleur·euses dans le secteur sans-abri qui accompagnent des familles, des familles monoparentales ou qui travaillent dans des services offrant des espaces de rencontres avec les enfants et le parent qu'ils accompagnent.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site <http://www.ama.be/formation-2023>. Le prix est de **220€** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **295€** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participants par institution

La participation des enfants et des jeunes s'inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE, 1989). Pour renforcer le travail réalisé, la Région wallonne s'est également dotée d'un Plan d'Action relatif aux Droits de l'Enfant (PADE) 2020-2024, qui souligne le besoin de **renforcer les compétences en droits de l'enfant des travailleur-euse-s qui œuvrent avec des enfants** dans le secteur social-santé, ce qui est une grande partie des services d'aide aux sans abri (1/3 des places d'hébergement sont occupées par des enfants).

Mais comment favoriser la participation dans les pratiques professionnelles ? Quels sont les freins et les leviers ? Comment donner réalité à ces droits dans les pratiques professionnelles quotidiennes avec les enfants ?

Cette formation a pour but de travailler sur ces questions, de façon à offrir des outils et des pistes d'actions pour renforcer la participation des enfants et des jeunes avec lesquels vous travaillez.

Objectifs

- Permettre aux participant-e-s de chausser des lunettes « droits de l'enfant » et de s'entraîner à questionner leurs pratiques, leurs attitudes, leur posture, la relation qu'ils/elles proposent aux enfants sous ce prisme et ce, afin de faire évoluer les pratiques et de construire des outils convenant à leur situation professionnelle avec le prisme de l'enfant ;
- La formation sera ancrée dans le concret pour ne pas être désincarnée des pratiques et des réalités des personnes et faciliter l'analyse et la prise de recul de chacun-e ;
- La formation permettra aux participant-e-s de réfléchir aux valeurs de leurs institutions ou professions au regard des droits de l'enfant, tout en s'impliquant comme acteurs de terrain vis-à-vis du public-cible : l'enfant dans toute sa singularité.

Quand ?

1 journée de 9h30-16h30 : vendredi 15/09

Où ?

A Namur, Salle Clin d'Oeil (rue de Bomel 154)

Méthode

La méthodologie sera participative et interactive. Elle valorise la pratique des personnes en formation tout en partageant des ressources théoriques qui leur permettent d'analyser des situations de terrain en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

Cette méthodologie donne lieu à des mises en situation et permet un partage des vécus et des expériences des participant-es, correspondant à la mise en évidence de leurs réalités de terrain.

Les participant·es partagent des situations rencontrées, afin qu'elles puissent être analysées collectivement, sur base d'outils et éléments théoriques et d'échanges au sein du groupe. Cette phase alimente la réflexion, consolide les apprentissages, permet l'intégration de certains concepts et une meilleure appréhension du terrain.

Superviseur·euse

Une formatrice au [Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance \(CERE asbl\)](#) : centre d'éducation permanente, de recherche et de formation, spécialisé dans le domaine de l'Enfance (0-18 ans).

Participant·es

Travailleur·euses dans le secteur sans-abri qui accompagnent des enfants, des familles, des familles monoparentales ou qui travaillent dans des services offrant des espaces de rencontres avec les enfants et le parent qu'ils accompagnent.

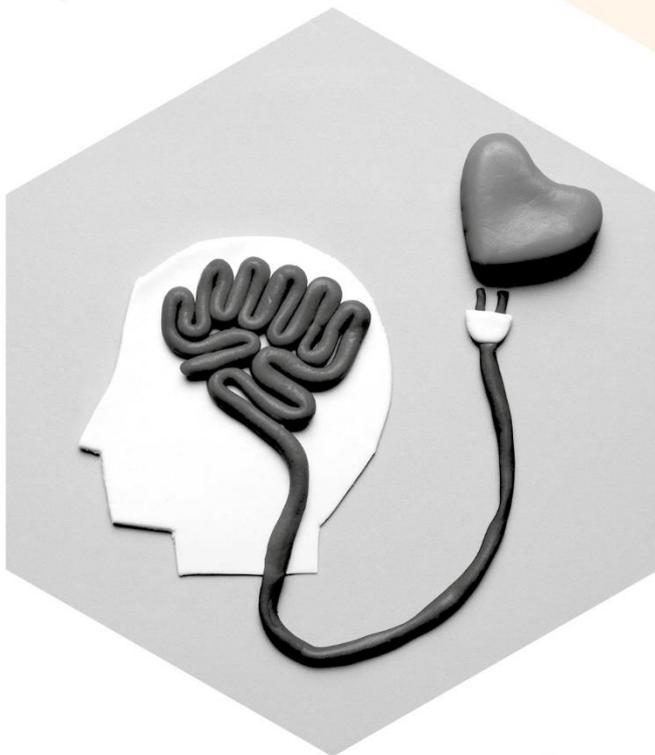
Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site <http://www.ama.be/formation-2023>. Le prix est de **60 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **90 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participants par institution

Santé mentale

L'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité amènent souvent les travailleur·euse·s à être confronté·e·s à la souffrance psychique des usager·ère·s et à devoir y répondre. Certains troubles psychiques amènent à l'exclusion sociale et engendrent de nombreuses difficultés, telles que trouver ou garder un logement ou un travail, établir un réseau de relations sociales. Ces formations n'entendent pas transformer les professionnel·le·s du secteur en psychiatres mais plutôt proposer des espaces pour déposer des vécus, prendre du recul, s'outiller et déceler les ressources à mobiliser pour travailler au mieux avec les personnes...





COMMENT ACCUEILLIR LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES PERSONNES EN TANT QU'INTERVENANT·E SOCIAL·E ?

Suite à une formation en 2022 sur l'accueil et l'accompagnement des personnes qui présentent des problématiques de santé mentale, un cycle d'intervisions autour de ces questions est organisé afin de pouvoir échanger sur les pratiques des professionnel·le·s et faciliter la prise de recul. Ce cycle d'intervision s'inscrit dans une dynamique de *formation active* où les participant·e·s amènent la principale matière de travail et co-construisent avec les animateur·rice·s des pistes de réponses.

Objectifs

- Favoriser les rencontres entre intervenant·e·s de terrain, leur ouvrir un lieu d'écoute et d'échange.
- Interroger et faire évoluer sa posture dans les relations avec les personnes ayant des troubles psychiques.
- Favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes qui cumulent une grande précarité et des problèmes psychiques.
- Développer des compétences et des outils pratiques pour assurer l'accompagnement social de personnes ayant des troubles psychologiques, particulièrement sur les questions du passage à l'acte, de la crise et de la violence, en mobilisant les expériences des participant·e·s.
- Développer et promouvoir les pratiques intersectorielles, par une meilleure connaissance du réseau (services et travailleurs) sur base de la mutualisation des savoirs portés par les participant·es.

Quand ?

6 ½ journées de 9h30 à 12h30
: 18/01, 01/02, 15/02, 08/03,
29/03 et 26/04

Pour les bienfaits de la formation, l'engagement à participer aux 6 demi-journées est demandé.

Où ?

Dans la salle A Tout de la
Maison de quartier Malibrans à
Bruxelles (situé 10 rue de la
Digue 1050 Bruxelles)

Intervenant·es

Un·e formateur·rice des CEMÉA

Méthodes

Cemea base ses méthodes sur l'éducation active. Celles-ci font vivre l'autonomie, le respect des rythmes, la confiance et la valorisation des compétences. Ils privilégient l'engagement personnel et s'appuient sur le groupe comme facteur d'évolution, de confrontation constructive et d'action. Ils proposent des situations soutenant les rencontres, le partage de savoirs, savoir-être et savoir-faire en s'appuyant sur l'expérience de chacun·e.

Participant-es

Travailleurs dans le secteur sans-abri qui accompagnent des personnes ayant des troubles de santé mentale.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **220 €** par participant-e pour les **membres** de l'AMA et **295 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant-es par institution

Dans la quinzaine qui précède l'intervention, les participant-es recevront un courrier de confirmation de la part des formateurs avec des informations pratiques.

Attention : Si vous êtes absent au cours de l'intervention, l'opérateur se réserve le droit de vous refuser l'accès aux autres journées dans l'intérêt de la dynamique de groupe

Les besoins en formations autour des questions de santé mentale étant très forts, nous avons prévu un nouveau cycle de formations (suivi d'un cycle d'intervisions en avril) autour de l'accompagnement des personnes en souffrance psychique et en précarité avec le SMES. Ces 3 journées de formation sont pensées comme des **espaces pour identifier des balises d'action et échanger avec les autres professionnel·le·s.**

Objectifs

- Interroger et faire évoluer sa posture en tant qu'intervenant·e social·e accueillant des personnes avec des problématiques de santé mentale
- Réfléchir et dégager des pistes face à une situation d'impasse, de blocage (non-demande, refus de soin, inquiétude...).
- Favoriser une prise de recul sur ses pratiques et sur ses capacités à agir en tant que professionnel·le

Intervenant·es

Un ou une formateur·ice du **SMES**, qui est un service de soutien au réseau visant à favoriser un **accès aux soins de santé et à l'aide sociale pour les personnes cumulant grande précarité et souffrance psychique.**

Méthodes

Le SMES s'appuie sur la participation de chaque individu à la formation pour nourrir la réflexion et les échanges. Au travers d'animations, d'exposés théoriques mais aussi de discussions autour de vignettes cliniques, les intervenant·e·s proposeront d'identifier, dans un processus de co-construction avec le groupe, des points de repères utiles à la pratique professionnelle et permettant parfois une approche plus sereine de certaines situations.

Participant·es

Travailleurs dans le secteur sans-abri qui accompagnent des personnes ayant des troubles de santé mentale.

Quand ?

3 journées de 9h30 à 16h30 :
16/03, 17/03 et 24/03

Pour les bienfaits de la formation, l'engagement à participer aux 3 journées est demandé.

Où ?

Dans la salle Clin d'œil au 154
rue de Bomel, 5000 Namur

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **180 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **250 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·es par institution



COMMENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET EN PRÉCARITÉ ?

INTERVISION

Suite à une formation en mars, nous organisons avec le SMES un cycle d'intervisions pour échanger sur vos pratiques de terrain autour de l'accompagnement des personnes en souffrance psychique. Ces intervisions vous permettront de **définir un cadre pour analyser les pratiques en groupe et en tirer des outils pratiques au quotidien afin d'accompagner au mieux les personnes avec leurs bagages.**

Objectifs

- Développer la capacité à proposer des pistes de solutions collectives par rapport à des vignettes apportées par les participant-e-s
- Réfléchir et dégager des pistes face à une situation d'impasse, de blocage (non-demande, refus de soin, inquiétude...).
- Favoriser une prise de recul sur ses pratiques et sur ses capacités à agir en tant que professionnel-le

Intervenant-es

Un ou une formateur-ice du **SMES**, qui est un service de soutien au réseau visant à favoriser un **accès aux soins de santé et à l'aide sociale pour les personnes cumulant grande précarité et souffrance psychique.**

Méthodes

Le SMES s'appuie sur la participation de chaque individu à la formation pour nourrir la réflexion et les échanges. Au travers d'animations, d'exposés théoriques mais aussi de discussions autour de vignettes cliniques, les intervenant-e-s proposeront d'identifier, dans un processus de co-construction avec le groupe, des points de repères utiles à la pratique professionnelle et permettant parfois une approche plus sereine de certaines situations.

Participant-es

Travailleurs dans le secteur sans-abri qui accompagnent des personnes ayant des troubles de santé mentale.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **220 €** par participant-e pour les **membres** de l'AMA et **295 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement

Quand ?

6 ½ journées entre 13h30 et 16h : les lundis **24/04, 05/06, 03/07, 18/09, 16/10 et 13/11**

Pour les bienfaits de la formation, l'engagement à participer aux 6 demi-journées est demandé.

Où ?

Dans la salle Sophia au 154 rue de Bomel, 5000 Namur



(numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant-es par institution

Recueil de données statistiques

Le recueil des données statistiques est un élément important pour le secteur des services d'aide aux sans-abri. A travers la réalisation de statistiques consolidées de manière sectorielle, les **objectifs** sont :

- D'évaluer les besoins afin de pouvoir adapter l'accompagnement proposé au public sans abri, les pratiques et la législation ;
- Promouvoir les recherches en toutes disciplines pouvant contribuer à la prévention et/ou aux traitements des problèmes d'exclusion ;
- Garantir la défense de l'intérêt des membres de l'AMA et mettre en avant le travail réalisé par les équipes.

L'AMA a, dès lors, développé des outils de recueil de données et propose des formations permettant aux travailleur·euse·s de se les (ré)approprier.





Cette journée de formation s'adresse aux travailleur·euse·s qui utilisent et encodent des informations grâce au logiciel AMA'stat développé pour les **maisons d'accueil agréées par la COCOF**. Elle permettra, d'une part, de former les nouveaux·elles encodeur·ses et, d'autre part, d'expliquer aux personnes déjà familiarisées avec l'outil les nouveautés qui y ont été apportées.

Contenu et objectifs

- Présentation de l'outil ;
- Explication des anciennes et nouvelles variables ;
- Définition des différents termes utilisés (Vade-Mecum) ;
- Utilisation pratique de l'outil d'un point de vue technique, en sous-groupe sur ordinateurs ;
- Acquérir une méthode d'encodage uniforme entre les services

Intervenant·e·s

L'équipe de l'AMA et Louise Rutten, informaticienne pour l'AMA

Participant·e·s

Cette formation est destinée aux équipes des maisons d'accueil agréées par la COCOF (pour la COCOM et la Région wallonne : Voir la formation recueil de données post-hébergement).

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur notre site www.amaenquete.be ou sur www.ama.be/formation-2023. Cette formation est gratuite.

Attention : Dans la mesure du possible, il est demandé aux participant·e·s qui disposent d'un ordinateur portable de l'amener le jour de la formation.

Quand ?

Le jeudi 16 février 2023
de 14h à 17h

Où ?

Dans la salle de réunion
de l'AMA, à Bruxelles (13
rue des champs Elysées
1050 Ixelles)



Chaque année, l'AMA organise une récolte de données ciblée sur le travail post-hébergement réalisé par les services wallons et bruxellois (COCOM), afin de mettre en lumière ce travail et d'affiner la connaissance de ce métier. **L'outil de récolte de données qui a été mis au point permet à la fois aux services de gérer les dossiers individuels, mais aussi de compiler l'ensemble des données chiffrées** des dossiers de suivi et de disposer des **chiffres globaux sur l'accompagnement post-hébergement sur une année**. Au terme de l'analyse sectorielle réalisée par l'AMA, cette récolte permet d'avoir une vision d'ensemble sur le post-hébergement et d'analyser son évolution au fil des années.

Contenu et objectifs

- Rappel de la définition et réglementation sur le post-hébergement ;
- Présentation de l'outil de récolte de données ;
- Utilisation pratique de l'outil d'un point de vue technique, en sous-groupe sur ordinateurs ;
- Acquisition d'une méthode d'encodage uniforme entre les services.

Intervenant·e·s

L'équipe de l'AMA

Participant·e·s

Uniquement pour les **services membres de l'AMA** relevant de la COCOM ou de la Région wallonne (pour la COCOF : Voir la formation AMA'stat).

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur notre site www.amaenquete.be ou sur www.ama.be/formation-2023. Cette formation est **gratuite**.

Quand ?

Le mercredi 15 mars 2023 de
9h30 à 12h30

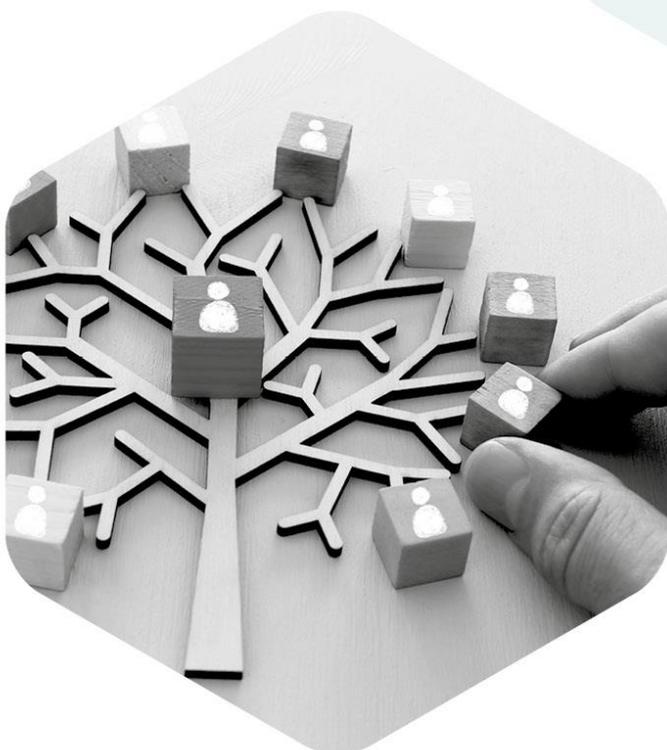
Où ?

En Région wallonne, le lieu
sera précisé ultérieurement.

*Cette séance sera suivie d'un
GT post-hébergement*

Questions patronales

Les employeur·euse·s sont soumi·e·s à toute une série d'obligations. Or, en tant que directeur·trice ou coordinateur·trice d'un service d'aide aux sans-abri, on se retrouve souvent seul·e face à ces questions et aux prises de décisions qu'elles suscitent. De plus, ces questions sont souvent complexes et variées (liées aux fonctionnements du service, à la réglementation, aux ressources humaines, etc.). En tant que fédération patronale, l'AMA soutient les personnels de direction afin de développer les compétences spécifiques à leurs fonctions.



Les services d'aide aux sans-abri doivent faire face à un grand nombre de défis au quotidien. Les travailleur·ses se retrouvent parfois démuni·e·s face aux situations des personnes qu'ils·elles rencontrent. Dans ce contexte, le travail d'accompagnement et d'encadrement des équipes par les directions est une tâche essentielle. Quel est le rôle et la posture à prendre en tant que directeur·trice ou coordinateur·trice d'équipe ? Quelles sont les problématiques rencontrées ? Comment soutenir et motiver les équipes ?

Objectifs

- **Mettre en commun** les expériences et prendre du recul ;
- **Échanger et co-construire** un cadre d'analyse sur les pratiques professionnelles, avec des éclairages pluriels ;
- **Identifier des pistes d'actions** concrètes adaptées aux réalités et enjeux de terrain ;
- **Développer des outils pratiques** pour assurer votre fonction de responsable.

Participant·e·s

Le personnel de direction et de coordination des services du secteur de l'aide aux sans-abri.

Superviseuse

Anne Debaty donne des séances d'intervision sur le développement des talents et la mobilisation des équipes destinées au personnel d'encadrement dans le cadre du catalogue Form'action, anime régulièrement des modules de formation sur la gestion d'équipe dans Fors Henallux et anime des workshops sur la gestion d'équipe avec des équipes de direction ou avec des équipes en présence de leur chef d'équipe, afin de redéfinir les bases du travail en équipe et de permettre à chacun de retrouver sa zone de confort avec ses collègues.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire prochainement en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix pour l'ensemble du cycle est **220€ (membres) - 295€ (non-membres)**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription

Quand ?

Un cycle de 6 matinées : **13/01, 10/02, 10/03, 21/04, 24/05 et 16/06 2023** de 9h30 à 12h30.

Pour les bienfaits de la dynamique de groupe et l'évolution de chaque participant, la participation à l'ensemble du cycle est demandée.

Où ?

Dans le local A2 département social du Fors Henallux (situé 10 rue de l'Arsenal à Namur)



Dans un secteur en constante évolution, nous proposons de prendre un moment afin découvrir (ou rafraîchir vos connaissances de) la réglementation sectorielle. Cette formation s'adresse à la fois aux directeur·trice·s, aux coordinateur·trice·s et/ou aux travailleur·ses des services d'aide aux sans-abri. Elle permettra d'acquérir ou actualiser les connaissances minimales nécessaires au bon exercice de votre fonction.

Trois matinées de formation sont prévues afin d'aborder les réglementations wallonne et bruxelloises (COCOF et COCOM) distinctement.

Objectifs

- Les décrets, ordonnances et arrêtés applicables aux services du secteur sans-abri ;
- Notions de base de la législation du travail (règlement de travail...);
- Notions de base de la législation sur le bien-être au travail ;
- Les différents fonds accessibles au secteur (ISAJH, Bico...);
- Rappel des différentes récoltes de données sectorielles (RASH, AMA'stat, post-hébergement...);
- Echéanciers et deadline des obligations légales (rapports d'activité, etc.);
- Infos sur les conventions collectives de travail.

Participant·e·s

Formation réservée aux services **membres de l'AMA**.

Formateur·trice·s

L'équipe de l'AMA

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Cette formation est **gratuite**

Où et quand ?

Pour la COCOF

Le mardi 19/09 2023 de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans les locaux de l'AMA (13 rue des Champs Elysées, 1050 Ixelles)

Pour la COCOM

Le mardi 21/11 2023 de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans les locaux de l'AMA (13 rue des Champs Elysées, 1050 Ixelles)

Pour la RW

Le jeudi 09/11 2023 de 09h30 à 12h30 à Namur dans la salle Pavillon (154 rue de Bomel 5000)



Le plan de formation est un document qui **synthétise la politique globale de formation** d'un service à moyen terme (environ 2 ans). Il est obligatoire et doit être remis chaque début d'année pour les services COCOM et COCOF. S'il n'est pas obligatoire pour les services wallons, il est recommandé notamment pour répondre aux obligations patronales de promotion de la formation dans les institutions et plus largement pour proposer des temps de formations qui soient cohérents et les plus utiles pour les travailleur·euse·s.

Cette actualisation s'adresse à tout·e directeur·rice, coordinateur·rice ou responsable de formation qui souhaiterait construire ou améliorer son plan de formation.

Objectifs

- Comprendre les principaux éléments constitutifs d'un plan de formation ;
- Identifier des outils utiles pour élaborer son plan de formation ;
- Améliorer son plan de formation existant ;
- S'inspirer des politiques de formation des différentes institutions et partager des pratiques.

Où et quand ?

Le mardi 03/10 2023 de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans les locaux de l'AMA (13 rue des Champs Elysées, 1050 Ixelles)

Participant·e·s

Formation réservée aux services **membres de l'AMA**.

Formateur·trice·s

L'équipe de l'AMA

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Cette formation est **gratuite**.

Prévention et sécurité

La prévention est « l'ensemble des dispositions et mesures prises à tous les stades de l'activité et à tous les niveaux des associations en vue d'éviter ou de diminuer les risques professionnels » (définition de CESI). Les services ont l'obligation d'assurer le bien-être de leurs travailleur·euse·s, notamment en les prémunissant des risques liés à leur travail. Les formations que propose l'AMA visent à acquérir les compétences afin de prévenir et à gérer ces risques au sein de votre association et à développer des outils nécessaires au travers de diverses thématiques spécifiques liées à la prévention des risques.





L'arrêté royal du 28 mars 2014 relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail demande aux associations d'organiser un service de prévention et lutte contre l'incendie. Le but de cette formation est d'apprendre à agir rapidement et efficacement en cas de début d'incendie dans votre service.

Objectifs

- Prendre conscience de l'importance de la prévention incendie au quotidien.
- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Acquérir une connaissance théorique de base sur le feu.
- Être conscient des dangers liés au feu.
- Percevoir les limites d'une première intervention.
- Agir rapidement et efficacement en cas d'incendie (intervention / évacuation).
- Savoir reconnaître et manipuler correctement les différents moyens de première intervention.

Contenus théoriques

- La réglementation
- Rôles et missions des EPI
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société
- Mesures de prévention
- Le triangle de feu
- Les dangers liés aux fumées
- L'alerte et alarme
- Les modes de propagations du feu
- La différence entre un feu et un incendie
- Les classes de feu
- Les différents agents extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Utilisation des agents extincteurs
- L'évacuation
- Les priorités
- Le permis de feu

Quand ?

1 journée : Le jeudi 8 juin
2022 de 9h00 à 16h00

Où ?

Centre de formation
pompiers de Bruxelles,
Brusafe – Rue du Planeur
10, 1130 Haren (300 m de
la gare de Bordet)

Contenus pratiques

- Démonstration et exercice de mise sous contrôle d'un feu de friteuse avec participation individuelle
- Démonstration de mise en service et de fonctionnement des moyens de première intervention : CO2 - poudre - eau & additif - RIA (2)
- Exercice individuel d'extinction au moyen d'un extincteur au CO2
- Exercice individuel d'extinction au moyen d'un extincteur à poudre
- Exercice individuel d'extinction au moyen d'un extincteur à mousse
- Exercice en équipe d'intervention sur un feu de local (type bureau) : emploi du RIA, d'extincteurs à CO2
- Exercice collectif d'évacuation

Participant·e·s

Travailleur·euse·s du secteur sans-abri.

Attention, vous devez porter des vêtements adéquats (jeans, chemise, pull, chaussures de sécurité) et éviter les matières synthétiques.

Intervenant·e·s

Intervenant·e·s du centre de Formation des Pompiers de Bruxelles.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **185€** par participant·e (membres) et **220€** (non membres). Le prix comprend, également, le repas sur le temps de midi. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Travailler, être en contact, accompagner et écouter de manière régulière des personnes qui ont été victimes de violences peut représenter une lourde charge émotionnelle pour les intervenant·e·s des métiers de la relation d'aide.

Le concept de « trauma vicariant » - ou encore appelé : « trauma par procuration » « stress traumatique secondaire » - est un **processus de modification profonde de l'identité-même des intervenant·es psychosociaux·ales qui sont en contact régulier avec des personnes psychotraumatisées**. Témoin du traumatisme de ses bénéficiaires, l'intervenant·e qui souffre du stress vicariant (pouvant aller jusqu'au trauma vicariant) voit alors tout son cadre se modifier, sans toujours se rendre bien compte des raisons : son identité, sa vision du monde, ses ressources, son estime de soi. A travers les histoires tragiques qu'elle/il entend régulièrement ; elle/il intègre de nouvelles réalités ; elle/il peut avoir du mal à garder un sentiment d'espoir, garder une estime d'elle/de lui positive ou encore peut de plus en plus difficilement prendre soin de d'elle/de lui. Par ailleurs, c'est le système sensoriel de l'intervenant·e qui peut être touché par cette identification profonde envers l'autre et celle-ci/celui-ci peut alors présenter des cauchemars, des douleurs, des flash-back, tout comme sa/son bénéficiaire. L'empathie peut alors se révéler être une arme à double tranchant.

Faisant partie des risques psycho-sociaux des métiers de la relation d'aide, les institutions ont dès lors une responsabilité à prévenir structurellement l'apparition de ce type de stress - normal, collectif et non pathologique.

Objectifs et méthodologie

La formation proposée poursuit un double objectif : **comprendre les mécanismes du stress vicariant et permettre aux participant·e·s de réfléchir à des ressources** (individuelles et collectives) **pour en atténuer les risques**

La méthodologie préconisée par les formatrices est une **alternance d'apports théoriques et de situations pratiques**. Une vigilance toute particulière sera accordée à la participation active des personnes inscrites et ce dans un cadre sécurisant et respectueux.

Participant·e·s

Travailleur·euse·s du secteur sans-abri.

Quand ?

1 journée : Le **vendredi 6 octobre 2023** de 9h30 à 16h30

Où ?

Salle A Tout de la Maison de quartier Malibrans à Bruxelles (10 rue de la Digue, 1050 Ixelles)

Intervenant·e·s

Deux formatrices du Collectif OXO :

Frédérique Bribosia : enseignante en travail social (Département Social Cardijn de la HELHa) et formatrice / superviseuse d'équipe auprès du CeRSO HELHa.

Lauraline Michel : travailleuse et formatrice dans les domaines de la prévention du stress vicariant, des violences basées sur le genre & les violences faites aux femmes, et la prévention des violences sur le lieu de travail, incluant la question de l'accompagnement d'employées victimes de violences conjugales.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **60 €** par participant·e (membres) et **90 €** (non membres). Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'ama et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Secteur sans-abri et personnes mal logées

Le secteur de l'aide aux sans-abri a fortement évolué ces dernières années. Alors qu'en 1976, on répertoriait 1.063 places d'accueil, il existe aujourd'hui près de 4000 places d'hébergement pour « personnes sans logement » en Wallonie et à Bruxelles, réparties au sein de plus d'une centaine de services, auxquels il faut ajouter les services « ambulatoires » tels que le travail de rue, les services d'accueil de jour et de guidance à domicile, les projets de Housing first... Au vu des difficultés rencontrées par les sans-abri, il existe une diversité de services qui tentent de répondre à des besoins variés.

L'AMA a créé ce module de formation depuis plus de 10 ans, afin de mettre en lumière les spécificités du secteur de l'aide aux personnes sans abri et mal logées et de mieux comprendre les enjeux sectoriels actuels.





Depuis la création des premiers « chauffoirs » à la fin du 19^{ème} siècle, le secteur de l'aide aux sans-abri a fortement évolué et se compose aujourd'hui d'une multitude de services qui agissent auprès d'une population elle aussi très diversifiée. Travailler au sein de ce secteur est une expérience riche sur le plan humain. Cependant, la lourdeur des situations des personnes en difficulté mais aussi de la structuration du secteur rendent parfois l'action sur le terrain complexe.

Contenu

- Présentation de l'AMA ;
- Le public « sans abri » ;
- Les services venant en aide aux sans-abri ;
- Les lieux de décision et de coordination du secteur ;
- Les cadres légaux ;
- Les enjeux politiques actuels.

Objectifs

- Permettre aux intervenant·es du secteur de situer leurs actions (dans une institution) au sein d'un ensemble plus large qu'est le secteur de l'aide aux sans-abri à Bruxelles et en Région wallonne
- Mieux comprendre le fonctionnement du secteur et de ses enjeux actuels
- Donner aux « nouveaux·elles travailleurs·ses » des outils supplémentaires pour réaliser leur travail et leur permettre de faire réseau avec d'autres acteur·rice·s présent·e·s

Quand et où ?

A Namur, le 21 juin 2023 de 9h30 à 16h30 dans la salle clin d'oeil (rue de Bomel 154 5000)

OU

A Bruxelles, le 07 décembre de 9h30 à 16h30 dans la salle A Tout de la Maison de quartier Malibrans (10 rue de la Digue 1050 Ixelles).

Participant·es

Ce module s'adresse aux travailleur·ses engagé·es depuis moins d'un an dans le secteur de l'aide aux sans-abri.

Formatrice

La journée sera animée par la **directrice** et la **chargée de formation de l'AMA**.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire prochainement en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **35€ par participant (membres)** et **50€ (non-membres)**. Ce prix comprend un sandwich à midi et le syllabus. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.



FORMATION



INTERVISION



SENSIBILISATION

Violences conjugales et intrafamiliales

Les violences conjugales et intrafamiliales posent un grand nombre de défis aux professionnel·les. La complexité des situations, qui font interagir victimes directes et indirectes, auteurs, enfants exposés mais aussi les entourages familiaux, sociaux et professionnels, engendre parfois un sentiment d'impuissance.

Les services d'aide aux sans-abri, qu'ils soient spécialisés ou non sur la thématique, accueillent régulièrement des personnes victimes et leur enfants. L'objectif des modules est de renforcer la formation des professionnel·les du secteur afin de mieux détecter, accompagner et orienter les victimes ainsi que les enfants exposés ou auteurs de violences.

Pour l'année 2023, plusieurs projets de formations à ces questions sont organisés. En fonction de la région de votre service (Bruxelles Capitale ou Région wallonne), vous aurez accès à des modules de formation différenciés.



COMMENT ACCOMPAGNER AUTOUR DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Suite au module de formation sur l'accompagnement des victimes en 2022, nous organisons un cycle d'intervisions afin d'aller un pas plus loin dans les réflexions sur l'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, ainsi que leurs enfants victimes. En restant dans le cadre d'une **lecture dynamique et systémique des violences** proposée par les **pôles de ressources en violences conjugales et intrafamiliales wallons**, ce cycle d'intervention permettra des temps de recul durant plusieurs mois et un aiguillage terrain pour les participant·e·s.

Objectifs

- Définir un cadre d'analyse pour vos pratiques et votre posture en tant que professionnel·le de terrain ;
- Analyser vos pratiques professionnelles et celles de vos pairs pour dégager des pistes de solution en vue de les améliorer (partage des cas pratiques issus de l'expérience de chacun) ;
- Développer des outils pratiques pour assurer l'accompagnement des victimes et/ou des enfants en contexte de violences conjugales et intrafamiliales.

Méthodologie

La méthodologie des interventions se base sur la **dynamique du groupe des participant·es, la mise au travail de situations qui posent question aux professionnel·les**, et cela pour permettre d'interroger, approfondir et améliorer leur pratique professionnelle et de construire collectivement des repères pour l'action.

Participant·es

Tou·tes les professionnel·les qui accompagnent des victimes ou sont confrontés à des situations de violences conjugales et intrafamiliales dans les services d'aide aux sans-abri.

Attention, il faut avoir participé au module de formation initial autour du processus de domination conjugale proposé par les pôles de ressources. Trois travailleur·ses maximum par institution.

Quand et où ?

6 ½ journées de 9h30 à 12h30 : les mardis 25/04, 06/06, 27/06, 03/10, 07/11, 05/12

À La Louvière dans les locaux de l'asbl Solidarité Femmes (à 10 minutes à pied de la gare de la Louvière-Sud)

(L'adresse exacte sera transmise aux participant·e·s après inscription)

Superviseuse

Josiane Coruzzi, directrice de l'asbl Solidarité Femmes et refuge pour femmes battues. Elle est intervenante depuis 1987 au sein de l'asbl et y a exercé différentes fonctions : intervenante psychosociale, responsable du secteur éducation permanente, coordinatrice de plusieurs projets européens et internationaux, juriste etc.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire prochainement en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2023. Le prix est de **220€ par participant (membres)** et **295€ (non-membres)**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Suite à la recherche développée par l'AMA en 2022 autour de l'accompagnement des victimes, enfants et auteurs de violences conjugales et intrafamiliales¹ dans le secteur de l'aide aux sans-abri, la COCOM a attribué des financements pour organiser des **formations à l'ensemble des travailleur·euse·s du secteur bruxellois**.

Ces formations se déroulent sur les années 2023 et 2024 et plusieurs modules seront organisés, totalement **gratuits** pour les travailleur·euse·s du secteur sans-abri bruxellois.

Thématiques de formations prévues :

- **Sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales** (1j) pour le personnel n'ayant pas de formation psychosociale ou n'étant pas en accompagnement direct de victimes, enfants ou auteurs (personnel accueillant, administratif, ouvrier etc...);
- **Formation de base aux violences conjugales et intrafamiliales et au processus de domination conjugale** (2j) pour le personnel psychosocial en lien direct avec les victimes, enfants et/ou auteurs ;
- **Formation à l'accompagnement des victimes de VCIF** (2j) pour aller plus loin après la formation de base
- **Formation à l'accompagnement des auteurs de VCIF** (2j) pour aller plus loin après la formation de base
- **Formation à l'accompagnement des enfants victimes de VCIF** (2j) pour aller plus loin après la formation de base
- **Formation aux violences conjugales et intrafamiliales pour les directions et coordinations des services** (2j) afin de mieux intégrer cette problématique dans les projets des différents services

Toutes les informations sont reprises ci-après et disponibles sur notre site www.ama.be/lama-dit-stop-formations-violences-conjugales-bruxelles/

¹ L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, disponible sur ama.be



MODULE DE SENSIBILISATION 2023-2024 : L'ACCUEIL ET LE SUIVI DES USAGERS DE DROGUES ET D'ALCOOL

Depuis plusieurs années, l'AMA est **partenaire du Résad** (réseau pluridisciplinaire d'accompagnement et de soutien aux addictions), anciennement RAT (Réseau d'aide aux toxicomanes). Ce réseau vise à soutenir les usager·e·s mais aussi les professionnel·le·s de première ligne qui se trouvent confrontés à des problématiques d'assuétudes.

En tant que membre de l'AMA, vous bénéficiez de 10% de réduction sur le prix du module de formation de sensibilisation qui se déroule entre 2023 et 2024 (les dates seront indiquées sur le site du résad : <https://resad.be/>)

Objectifs

- Informer les participants sur les propriétés et les effets des drogues, y compris l'alcool et les médicaments.
- Les doter d'outils pour élaborer des réponses aux multiples questions qu'ils se posent.
- Favoriser une meilleure connaissance de la question des assuétudes en général.
- Ouvrir à une meilleure compréhension du phénomène et des consommateurs.

Participant·e·s

Intervenants sociaux de première ligne, C.P.A.S., Institutions d'accueil et d'hébergement, Services ambulatoires ou à domicile, Maisons médicales, A.M.O., etc.

Formateur·rice·s

En plus de l'équipe de formation psychosociale du RAT, des personnes ressources (médecins membres du Réseau, praticiens et experts choisis pour leurs compétences dans le domaine) seront invitées.

Comment s'inscrire ?

Le module de sensibilisation se déroulera sur 10 séances de 3h le matin entre Septembre 2023 et Juin 2024. Le tarif **270 euros pour les membres de l'AMA** (réduction de 10%) et de **300 euros pour les non-membres**.

Pour plus d'informations et connaître les dates des séances, contactez Delphine Lacourt, référente formation au Résad : rat.delphine.lacourt@gmail.com ou ratformation@gmail.com - GSM: 0496/28.88.06.

Conditions de participation

Les présentes conditions générales ont pour but de définir les conditions de participation aux formations² proposées par l'AMA à destination de ses demandeur·euse·s³.

Article 1 – Inscriptions

Les inscriptions aux formations doivent se faire via le formulaire en ligne disponible sur la page de notre site www.ama.be/formation-2023. L'inscription est un engagement ferme à **participer pleinement et intégralement à la formation**. Par l'inscription, le·a demandeur·euse reconnaît également avoir pris connaissance des conditions spécifiques d'inscription ci-dessous et les accepte. Après inscription, un mail de confirmation comprenant les informations pratiques sera envoyé à l'adresse indiquée dans le formulaire.

Toutes autres informations nécessaires à l'inscription et au déroulement des formations sont indiquées dans le catalogue de formations.

Attention, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les formations pourront être organisées en visioconférence et adaptées en fonction.

Article 2 – Conditions financières

L'inscription à la formation est considérée définitive lorsque la personne reçoit un mail de confirmation. Le paiement doit avoir lieu au plus tard **5 jours ouvrables avant** le début de la formation. À défaut de paiement, l'AMA se réserve le droit de refuser la participation à la formation à toute personne qui n'a pas satisfait aux conditions de paiement.

Les tarifs et modalités de paiement sont indiqués dans le catalogue de formations. Le montant comprend les frais relatifs à la location des salles, à la rémunération des formateurs, à leur frais de déplacement, à l'impression de document et au catering (café, thé, eau, biscuits). Les frais annexes à la formation (les frais de déplacement) sont en sus.

Article 3 – Engagement

Une évaluation de la formation sera également réalisée. Le/la demandeur·euse s'engage à remplir celle-ci ainsi que signer une feuille de présence. L'AMA s'engage à fournir une attestation de présence au terme de la formation.

² Formations au sens large, en ce compris les interventions, AMA'tinées ou tout autre activité organisée par l'AMA.

³ On entend par demandeurs, les travailleur·ses qui désirent s'inscrire aux formations *avec l'accord préalable de leurs employeurs*.

Article 4 – Prérequis

Des prérequis peuvent être indiqués dans le programme de formation. Le/la demandeur·euse s'engage à les respecter dans la mesure notamment où cela est susceptible d'affecter la qualité de la formation dispensée.

Article 5 - Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est la propriété de l'AMA et est protégée au titre des droits d'auteur. Toute reproduction, ou utilisation pour un usage autre qu'exclusivement interne, de même que tout transfert ou mise à disposition d'un tiers, n'est pas autorisée et constitue une infraction. L'AMA se réserve le droit d'engager des poursuites.

Article 6 – Annulations

Annulation par le/la demandeur·euse

Les **annulations doivent obligatoirement nous être communiquées par mail**. Tout désistement intervenant **plus de 30 jours calendriers avant la date du début de la formation** donne lieu au remboursement total du montant de l'inscription. Ce délai est de **3 jours ouvrable pour les AMA'tinées**.

Passé ces délais, les annulations ne font plus l'objet de remboursement et la totalité du droit d'inscription est due. Cette procédure d'annulation s'applique à toute inscription enregistrée et confirmée, qu'elle ait fait l'objet ou non d'un paiement.

Un remboursement peut être octroyé en cas d'évènements listés ci-après (maladies, accidents, décès) et sur présentation d'une attestation ou d'une pièce justificative.

Un remboursement peut, à titre exceptionnel, être octroyé à l'appréciation exclusive de l'AMA, si le remboursement n'impacte pas les coûts et l'organisation de la formation.

Annulation par l'AMA

En cas de force majeure ou d'un nombre de participant·e-s non atteint, l'AMA se réserve le droit d'annuler la tenue d'une formation. Les annulations de notre part font toujours l'objet d'un remboursement intégral. Dans la mesure du possible, l'AMA organisera alors une nouvelle session dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être demandé. En cas d'impossibilité du·de la participant·e de participer à la formation à la date ultérieurement proposée, l'AMA proposera une formation équivalente ou remboursera les frais d'inscription au·à la participant·e, à sa demande, à l'exclusion de tout autre dédommagement.

Article 7 - Confidentialité

Les informations transmises et/ou échangées au cours de la formation sont confidentielles et ne sauraient faire l'objet de divulgation à des tiers.

Article 8 - Règlement intérieur

Le/la participant·e s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur du lieu dans lequel se déroule la formation. L'AMA ne peut pas être tenue responsable en cas de non-respect du règlement intérieur par un des participants

Article 9 - Responsabilités

L'AMA exclut toute responsabilité en cas de force majeure ou de cas fortuit. Dans l'hypothèse où la responsabilité de l'AMA serait engagée, cette responsabilité serait limitée aux dommages directs – à l'exclusion de tous dommages indirects – et plafonnée au montant des droits effectivement payés au titre de ladite manifestation. En outre, eu égard aux spécificités liées à notre domaine de formation, le programme prévu sera susceptible d'être adapté et aucun dédommagement ne sera dû.

Article 10 - Conservation de données et informatiques

L'AMA conserve des données à caractère professionnel à des fins de gestion interne et en vue de transmettre au demandeur des informations sur la formation suivie et de l'informer sur les différentes manifestations susceptibles de l'intéresser dans le cadre de sa vie professionnelle. Le/la demandeur·euse dispose toutefois d'un droit d'opposition, de rectification et de retrait vis-à-vis de ces données qu'il peut exercer à ama@ama.be.

FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL ET DES SERVICES D'AIDE AUX SANS-ABRI

Rue des Champs Elysées 13
1050 Bruxelles
Rue de Bomel 154
5000 Namur
ama@ama.be - 02 513 62 25

Catalogue 2023
Version janvier 2023